

**COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 Janvier 2017**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve le compte-rendu** de la séance du 15 décembre 2016.
- **Le projet d'installation d'une antenne Free Mobile a été exposé au conseil municipal par un représentant de cette Société.** Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité, **refuse l'emplacement proposé sur le site de l'ancienne gare jugé trop proche des habitations, en invoquant le respect du « principe de précaution ».**
- Vu le niveau actuellement très bas des taux d'emprunts bancaires, et après concertation entre le Maire et le Crédit Agricole, **le conseil municipal a décidé d'accepter le réaménagement, avec des taux revus à la baisse, de deux emprunts** (Ecole maternelle et pont de la Papeterie) sur le capital restant dû.
- Suite à la démission de M. Christophe SEKELYK, **un nouveau garant a été désigné pour le règlement d'affouage, en la personne de Mme Noëlle LABREUCHE, conseillère municipale.**

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 16 janvier 2017

Le Maire,  
Marie-Odile HAGEMANN